Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13847
02 juillet 2015

Questions des droits de l'homme soumises à référendum

Déclaration écrite n° 597

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

L'Assemblée nationale de Slovénie a adopté l'amendement à la loi relative au mariage et aux relations familiales, qui a rectifié une situation discriminatoire. Cet amendement étend aux couples de même sexe la portée de tous les droits fondamentaux économiques, juridiques et sociaux qui étaient jusqu'à présent réservés de manière injustifiable aux couples hétérosexuels. En adoptant cet amendement, l'égalité devant la loi a été mise en œuvre.

Les partis politiques de droite et plusieurs groupes conservateurs de la société civile ayant un programme religieux et anti-gay très marqué se déclarent les protecteurs des enfants et de la famille et s'opposent aux changements adoptés. Les groupes homophobes de la société civile, qui s'opposent au droit d'adoption pour les couples de même sexe, affirment que les familles de même sexe ne sont pas de véritables familles et que les enfants ont besoin et ont le droit d'avoir à la fois une mère et un père.

Ces groupes ont proposé un référendum sur ce sujet, qui a été refusé par l'Assemblée nationale car cela est contraire à la Constitution et contraire aux droits de l'homme, bien que cette décision soit maintenant en cours d'examen par la Cour constitutionnelle.

Nous, soussignés, sommes convaincus, sur la base de la Constitution de la République de Slovénie, qu'un référendum sur les droits de l'homme est inadmissible.

Signé (voir au verso)

Signé[1]*:*

HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
ANAGNOSTOPOULOU Athanasia, Grèce, GUE
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
GÜR Nazmi, Turquie, GUE
HETTO-GAASCH Françoise, Luxembourg, PPE/DC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
KATRIVANOU Vasiliki, Grèce, GUE
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
KORENJAK KRAMAR Ksenija, Slovénie, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
PARVIAINEN Olli-Poika, Finlande, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SPADONI Maria Edera, Italie, NI
VITSAS Dimitris, Grèce, GUE
WERNER Katrin, Allemagne, GUE
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

Total = 22

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe